

1 régisseur de studio de répétition ¾ temps

Référence : VDN22/99 du 16/09/2022



Ville de
NOUMÉA

Employeur : Mairie de Nouméa

Corps /Domaine : agent contractuel de droit public
(Grille 2- Echelon 1)

Direction : de la Culture, du Patrimoine et du Rayonnement

**Durée de résidence exigée
pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾: /**

Lieu de travail : Nouméa

Date limite de candidature : Vendredi 14 octobre 2022

Poste à pourvoir : Février 2023

Détails de l'offre :

La ville de Nouméa et ses 1800 collaborateurs sont engagés quotidiennement au service des 100.000 Nouméens. Ils œuvrent au développement de la Ville avec plus de 200 équipements et services en lien avec les nombreux domaines de compétence dévolus à la commune.

Le Service Gestion des Moyens Techniques (SGMT) composé d'une équipe de 19 agents fournit les moyens techniques et logistiques pour les différentes opérations des services opérationnels de la direction et assure la gestion directe du dispositif des maisons de musique de la Ville

Missions :

Au sein du SGMT et sous la responsabilité d'un coordinateur, l'agent gère la mise à disposition, l'accueil et le suivi des groupes utilisateurs des maisons de musique. Il participe également à la mise en place des événements et animations de la direction, en apportant un soutien technique et/ou logistique lors des différents événements.

Il a notamment en charge :

- Planifier les répétitions des groupes lors d'une réunion mensuelle et transmettre le planning au coordinateur ;
- Collecter les tickets de répétition mensuelle et renseigner les imprimés relatifs aux groupes permettant une étude du public des maisons de musique ;
- Faire respecter le règlement des maisons de musique et signaler tout dysfonctionnement ;
- Accueillir les groupes, mettre au point la balance son et superviser le déroulement des répétitions ;
- Assurer l'entretien régulier des locaux et des abords directs ;
- Organiser la sélection du ou des 2 groupes représentant la maison de musique au festival des maisons de musique ou lors d'autres manifestations annuelles en dehors du quartier ;
- Transmettre toutes les informations destinées au public des maisons de musique ;
- Transporter, mettre en œuvre et démonter le matériel en fonction des besoins du service ;
- Recueillir les attentes des utilisateurs.

Caractéristiques particulières de l'emploi :

Horaires atypiques (adaptés aux créneaux de répétition ou aux animations, principalement en soirée de 17h00 à 22h00 et les samedis en journée)

Permis B exigé

Profil du candidat**Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :**

- Justifier d'une expérience significative dans le domaine de la sonorisation de groupe de musique
- Avoir une connaissance du réseau des maisons de musique et des quartiers
- Avoir une base technique en électricité et sonorisation
- Connaissance et pratique de la musique
- Assurer la petite maintenance du matériel
- Techniques d'accueil et de communication orale et adaptabilité aux différents publics
- Appliquer et veiller à l'application des consignes et règles de sécurité (gestes et postures au travail et règles d'hygiène et sécurité)

Contact et informations complémentaires :

Monsieur Laurent DARBON, Chef du service gestion des moyens techniques -
Tél : 23.26.50 - Mail : laurent.darbon@ville-noumea.nc

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements et demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire ⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir au maire de la Ville de Nouméa **prioritairement** par :

- mail : mairie.recrutement@ville-noumea.nc

En cas d'impossibilité de candidater par le biais de la messagerie électronique, les dossiers de candidatures peuvent parvenir au maire de la Ville de Nouméa par :

- voie postale : BP K1 - 98849 Nouméa Cedex
- dépôt physique : 16, rue du général Mangin Nouméa

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique.

⁽¹⁾ Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾ La fiche de renseignements et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.
Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.